

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 14 décembre 2023 pour la séance du 21 décembre 2023 à 17h00

---

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

► **ONT PARTICIPÉ :**

▪ **En présentiel**

Madame Jocelyne FEVER - Administratrice

Madame Laurence HUMILIÈRE – Administratrice

▪ **En vision conférence**

Madame Leïla NAÏDJI - Vice-Présidente

Monsieur Rémi BECUWE - Administrateur

Madame Joëlle CROCKEY - Administratrice

Madame Catherine DELESALLE - Administratrice

Monsieur Josseran FLOCH - Administrateur

Madame Laurence OLIVIER - Administratrice

► **ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR**

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

Madame Michèle PEPIN à Madame Laurence HUMILIERE

**Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque en date du 21 décembre 2023**

**DELIBERATION 1 - VOTE DES DECISIONS MODIFICATIVES 2023**

Vu,

- la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement n° 2015-1776 du 28/12/2015 pour les EHPAD et Petites Unités de Vie impactés par l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- le Décret n°2018-519 du 27 juin 2018 relatif à la modulation des tarifs en fonction de l'activité et à l'affectation des résultats,
- l'article R314-234 du Code des Affaires Sociales et Familiales,
- l'instruction interministérielle DGCS/5C/DGCL/DGFIP/170 du 12 juillet 2018 relative à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux publics gérés en M22 et à la mise à jour du plan comptable M22 au 1er janvier 2018,

Il vous est proposé de voter les décisions modificatives suivantes :

**A) BUDGETS NON SOUMIS A L'EQUILIBRE**

**① RÉSIDENCE VAN EEGHEM**

Investissement			DEPENSES NOUVELLES inscription DM 4	RECETTES NOUVELLES inscription DM 4			
env	Imputat°	Dépenses réelles			Recettes réelles	Imputat°	env
			-	0,00			
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			-	0,00	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		
			-	0,00			
Fonctionnement			DEPENSES NOUVELLES inscription DM 4	RECETTES NOUVELLES inscription DM 4			
env	Imputat°	Dépenses réelles			Recettes réelles	Imputat°	env
<i>demandes nouvelles</i>							
<b>SOINS</b>			127 000,00				
2148	64131	régul mouvements croisés	100 000,00				
2149	64511	régul mouvements croisés	27 000,00				
<b>DEPENDANCE</b>			1 500,00				
2132	64511	régul mouvements croisés	1 500,00				
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>			128 500,00	0,00	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		
			-128 500,00				

② **MAISON MARIA SCHEPMAN**

Investissement			DEPENSES NOUVELLES inscription DM 4	RECETTES NOUVELLES inscription DM 4			
env	Imputat°	Dépenses réelles	0,00	0,00	Recettes réelles	Imputat°	env
		Dépenses d'ordre	0,00	0,00	Recettes d'ordre		
		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	0,00	0,00	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		
			0,00	0,00			
Fonctionnement			DEPENSES NOUVELLES inscription DM 4	RECETTES NOUVELLES inscription DM 4			
env	Imputat°	Dépenses réelles	1 500,00	0,00	Recettes réelles	Imputat°	env
SOINS							
4261	64511	Cotisations patronales	1 500,00				
		Dépenses d'ordre	0,00	0,00	Recettes d'ordre		
		TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 500,00	0,00	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		
				-1 500,00			

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver ces décisions modificatives.

**Pour Le Maire-Président,  
Par délégation,  
La Vice-Présidente,**



**Leïla NAÏDJI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20231221-2023121CA\_D1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023

Publication : 26/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

